Questions orales

coïncide avec la nouvelle du rôle que le Vietnam du Nord a joué dans le renversement du gouvernement du Vietnam du Sud, initiative vraiment irréfléchie et inutile en une période de tensions commerciales et de tendances protectionnistes croissantes. Je propose donc, avec l'appui du député de York-Simcoe:

Que la Chambre demande au gouvernement de faire dès maintenant, à l'appel des motions, une déclaration sur les motifs de cette malheureuse initiative et d'expliquer si le gouvernement entend venir en aide à ce gouvernement provisoire dont les dirigeants viennent non pas de Saïgon, mais de Hanoï; et qu'il y ait un débat complet sur toute cette affaire.

M. l'Orateur: La motion est proposée aux termes de l'article 43 du Règlement. Elle ne peut pas être mise en délibération s'il n'y a pas consentement unanime. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

(1110)

OUESTIONS ORALES

[Traduction]

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

L'AUGMENTATION DES DÉPENSES DE L'ÉTAT—DEMANDE D'EXPLICATION ET DE RÉEXAMEN

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre des Finances qui s'est apparemment comporté hier comme Monsieur Tout-le-Monde. En effet, il aurait dit: «Je suis le premier à dire que, si nous voulons vraiment obtenir l'adhésion des travailleurs et des hommes d'affaires à notre programme de restrictions volontaires, nous devons donner un meilleur exemple à Ottawa». Le ministre estime-t-il que les augmentations de dépenses pour l'année financière 1975-1976 sont excessives et inopportunes? Si tel est le cas, en tant que membre du gouvernement et non pas en tant qu'invité de la Chambre de commerce de Welland, le ministre fera-t-il quelque chose à ce propos?

L'hon. John N. Turner (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, les gouvernements à tous les échelons devront évidemment collaborer aux programmes de restriction des augmentations.

M. Gillies: Y compris le gouvernement fédéral?

M. Turner (Ottawa-Carleton): Y compris le gouvernement fédéral. Ce dernier devra exercer un contrôle encore plus rigoureux de certaines de ses priorités budgétaires afin de concilier un bon nombre de programmes sociaux existants avec les programmes réguliers d'infrastructure. Ces programmes étaient bons en soi, mais nous les avons orchestrés dans la mesure où l'économie pouvait les absorber.

M. Stanfield: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. J'ai cru comprendre que le ministre a dit que «nous devrions donner un meilleur exemple». Je demande donc au ministre, étant donné son interprétation, qui, à mon avis, lui est très favorable, s'il envisage une augmentation des dépenses de 15 p. 100 par rapport à l'an dernier. Ce chiffre avait été fixé alors qu'il prévoyait une croissance de l'économie d'environ 4 p. 100. Maintenant qu'il ne

prévoit aucune croissance durant la période en question, entend-il modifier ses prévisions de dépenses en conséquence?

M. Turner (Ottawa-Carleton): Monsieur l'Orateur, l'analyse des chiffres de croissance faite par l'honorable représentant est exacte, mais il est évident que les prévisions de dépenses dépendent également des prévisions relatives à l'inflation qui avaient été établies à ce moment-là et de la façon dont l'inflation a influé sur ces prévisions de dépenses. Le gouvernement a vu l'inflation augmenter ses propres coûts tout comme les autres secteurs de l'économie.

M. Stanfield: Une dernière question supplémentaire, monsieur l'Orateur. J'ignore si le ministre a voulu dire que l'inflation est encore pire qu'il ne le prévoyait quand il a présenté son budget, mais puis-je lui demander, afin d'épargner du temps à tout le monde et de prévenir beaucoup de confusion, s'il fera bien comprendre aux auditoires auxquels il s'adressera lors d'autres tournées s'il agit à titre de ministre de la Couronne ou simplement à titre d'observateur intéressé, mais étranger au carnage qui se déroule autour de la table du cabinet?

M. Turner (Ottawa-Carleton): Monsieur l'Orateur, j'agis à titre de ministre de la Couronne. Si l'honorable représentant désirait partir en tournée pour s'expliquer devant toutes les Chambres de commerce et succursales syndicales du pays, je serais ravi de l'accompagner.

M. Nowlan: Nous le faisions il y a un an.

L'AUGMENTATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES DU MINISTÈRE DES FINANCES—L'ÉMULATION DU PATRONAT ET DU SALARIAT

M. Sinclair Stevens (York-Simcoe): Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire pour le ministre des Finances. Vu sa déclaration d'hier, à laquelle mon chef a fait allusion, selon laquelle le manque de modération du gouvernement fédéral dans ses dépenses a donné un mauvais exemple au secteur des affaires et au monde ouvrier, le ministre nous dirait-il si la hausse de 40 p. 100 en deux ans des dépenses administratives de son propre ministère a, en particulier, donné le mauvais exemple à ces deux secteurs?

L'hon. John N. Turner (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, ce ne sont pas là mes paroles. Mes propos se rattachaient davantage à la question posée par le chef de l'opposition.

LA LOI SUR L'EXAMEN DE L'INVESTISSEMENT ÉTRANGER

L'OPPORTUNITÉ DE LA MISE EN VIGUEUR DE LA PARTIE II

M. Sinclair Stevens (York-Simcoe): J'ai une autre question supplémentaire pour le ministre des Finances. Comme il a déclaré qu'il souhaiterait voir plus d'investissements étrangers au Canada, nous dirait-il, étant donné l'attitude au ministère des Finances, s'il est peu probable que la dernière partie de la loi sur l'examen de l'investissement étranger soit promulguée sous peu?